Elections Législatives de Mars 1973 ------ Première Circonscription de Meurthe-et-Moselle



POUR UNE VIE MEILLEURE

UN CANDIDAT **NOUVEAU** SANS ETIQUETTE

totalement libre et indépendant des partis et de l'argent

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

IL FAUT VOTER : Aujourd'hui plus que jamais dans le passé, cest **TRES IMPORTANT.**

Il s'agit de savoir si demain sera :

— la suite d'hier,

— le début du régime à tout jamais de la gauche,

ou si les électeurs clairvoyants, refusant ces deux solutions extrêmes, marqueront leur volonté de faire évoluer notre Société vers **UNE VIE MEILLEURE.**

Quelle est cette troisième solution ? En voici l'essentiel, en six points, qui ne sont pas des slogans politiques :

1. TRAVAIL ET RESSOURCES

L'inégalité Sociale est excessive ; cela ne peut plus durer : comment peut-on admettre que certains gagnent moins de 900 F par mois, alors que d'autres profitent de **20 fois**, de **30 fois** plus ?

Pourquoi obliger les Français à travailler **plus de quarante heures** par semaine et celà **jusqu'à 65 ans ?**

A-t-on le droit d'imposer des **cadences de travail abrutissantes** pour la Santé, comme pour l'esprit ?

Il faut, très vite, rémedier à cette situation **intolérable.** C'est mon objectif n° 1 pour **UNE VIE MEILLEURE.**

2. SANTE

C'est le premier des biens. Je pense en premier lieu aux déshérités (les handicapés physiques ou mentaux, les aveugles, etc.) et le fait de voir quêter à leur profit sur la voie publique, me donne un sentiment de culpabilité.

L'inégalité devant le problème de la Santé a son remède humain dans la **solidarité nationale.** Je m'explique :

C'est à la Société tout entière, donc à l'Etat, de prendre en charge globalement et intégralement les examens médicaux, les soins, les médicaments, l'hébergement des malades. Il faut transformer notre Sécurité Sociale : chaque Français choisirait son médecin, son dentiste, son chirurgien, son pharmacien, etc., et aurait recours à leurs services, chaque fois que nécessaire et sans bourse délier : plus de paperasseries, plus de ticket modérateur. Le corps médical ne deviendrait pas pour autant un corps de fonctionnaires : l'ordre des médecins fixerait lui-même, en accord avec l'Etat, les rémunérations, basées sur le nombre d'inscrits.

Ce n'est pas une utopie, loin de là ; cela fonctionne ainsi depuis bien des années en Grande-Bretagne.

3. RETRAITE

A partir d'un certain âge, le Français pense à « sa retraite ». Je dis « sa retraite », car les modes de calcul varient avec les professions et les inégalités sont évidentes : les artisans, les commerçants en savent quelque chose.

Il faut instaurer un système **unique, simple,** basé sur les ressources connues (la déclaration des revenus), en garantissant aux plus défavorisés un minimum « vital ».

● A quel âge, cette retraite ? Va pour 60 ans, puisque tout le monde a l'air d'être d'accord. Mais il en coûterait cher, très cher aux actifs. Je préférerais la diminution progressive de 60 à 65 ans de la durée du travail, avec maintien intégral du salaire. Matériellement, physiquement, psychiquement, ce serait préférable.

Pour la **Santé,** comme pour la **Retraite,** ce n'est pas du système actuel de Sécurité Sociale dont nous avons besoin, mais d'une **solidarité nationale** donnant à tous une **Vie Meilleure.**

4. EDUCATION NATIONALE ET EMPLOI

Les deux sont liés — Instruire, oui, mais pour quoi faire ?

Le Ministère de l'Education Nationale est devenu un monstre.

Je propose que l'Etat ne s'occupe de l'instruction que jusqu'à 16 ans, et cela en déléguant ses pouvoirs le plus possible. Qu'au delà, il se contente de former ses futurs fonctionnaires.

Il doit inviter les Fédérations professionnelles (patrons, cadres et ouvriers réunis) à former les hommes dont elles ont besoin. Chaque année, le bâtiment, la métallurgie, la chimie, l'électricité, les assurances, le journalisme, l'informatique, le commerce, l'hôtellerie... chiffreraient leurs besoins futurs, et entreprendraient la formation de leurs futurs cadres, techniciens, employés et ouvriers. Pas de jeunes restant « sur le carreau » : chaque Fédération devrait absorber, proportionnellement aux besoins exprimés, les excédents qui pourraient se produire entre la demande et l'offre. Le « droit au travail » serait ainsi reconnu à tous, sans qu'il soit porté atteinte à la liberté.

Mais alors, il faut supprimer les Facultés ? Pas le moins du monde : leurs portes seraient au contraire grandes ouvertes à tous ceux (sans distinction d'âge, de sexe, ni de diplômes) qui voudraient acquérir des connaissances, ou compléter et mettre à jour celles qu'ils ont déjà.

5. DECENTRALISATION ET REGIONALISATION

L'Etat doit se contenter de s'occuper des questions vraiment nationales : les affaires étrangères, la défense nationale, la monnaie, la justice, etc. et créer au plus vite **des régions** (une dizaine, pas plus) qui, grâce à une Assemblée élue (nous verrons comment) régleront les problèmes qu'il n'est pas indispensable de traiter à l'échelon national.

Elle est vieille cette idée : le Maréchal PETAIN a tenté, en 1941-42, de faire revivre les Provinces, le Général de GAULLE avait provoqué un référendum. Il est grand temps de ne plus attendre.

6. REPRESENTATION NATIONALE

Les Français se distinguent entre-eux par leur sexe, leur âge, leur activité professionnelle. J'ai 62 ans, je suis du 3e âge comme on dit. C'est donc qu'il y en a un premier et un deuxième.

● Je préconise la création de **trois collèges électoraux :**

— le premier de 19 à 34 ans (« les jeunes »)
— le deuxième de 35 à 54 ans (« la force de l'âge »)
— le troisième au-delà de 54 ans (« les autres »)

représentant les trois générations vivant en même temps.

Dans le cadre des nouvelles Régions, seraient découpées des circonscriptions nouvelles (groupant par exemple quatre circonscriptions actuelles) dans lesquelles chaque collège élirait un député, pris dans ses rangs, ce qui ferait trois, et, en plus, dans cette circonscription nouvelle tous les électeurs réunis désigneraient une « **Femme Député** ».

● J'estime en effet indispensable, que la femme prenne enfin la part qui lui revient de droit dans les décisions qui conditionnent sa vie personnelle (égalité des salaires, contraception, avortement, etc.) comme celle du foyer dont elle a la charge (coût de la vie, montant des allocations familiales, éducation des enfants, crèches, etc.).

Actuellement, la concurrence masculine élimine à peu près complètement les femmes de la Représentation Nationale, ce qui constitue une injustice anachronique dans une Société qui se dit moderne : ce système y remédierait, puisqu'un député sur quatre serait une Femme.

● Dans le cadre des Régions nouvelles, en même temps que les députés et en nombre égal, seraient élus des **SENATEURS,** que seraient les représentants des différentes familles professionnelles ; de tels sénateurs pourraient faire entendre leur voix avec beaucoup plus d'impact que les actuels.

L'avantage supplémentaire d'un tel système serait que Députés et Sénateurs, en dehors de leurs fonctions propres, constitueraient, au moins dans un premier temps, l'**Assemblée Régionale,** et seraient les plus à même d'opérer les transferts de responsabilités entre l'Etat et les nouvelles Régions.

Voilà, pour moi, quelques conditions **POUR UNE VIE MEILLEURE.**

*
* *

Il me reste à répondre à deux questions.

1 - COMMENT SE PRESENTENT LES ELECTIONS ?

● Sur le plan **National,** il faut souhaiter qu'aucun des deux blocs ne l'emporte ; mais **Attention au Piège !**

Le seul but du parti prétendu Réformateur est de grignoter des voix à la Majorité sortante, pour les monnayer ensuite contre des portefeuilles ministériels. C'est machiavélique !

Le seul espoir, tout au contraire, réside dans l'existence de suffisamment de députés « **non inscrits** », totalement libres et indépendants des partis et de l'argent, dont les voix ne peuvent pas se monnayer, mais qui agiront pour :

— obliger la majorité à aller de l'avant au profit d'abord et surtout, des moins favorisés,
— constituer un rempart à la menace de l'Union de la Gauche, à prédominance communiste,
— préserver notre pays d'un affrontement catastrophique, plus grave que « mai 68 ».

● Sur le plan de la **circonscription,** pouvez-vous :

— choisir un candidat qui ne soit qu'un numéro matricule dans son parti (je pense à la jeune femme qui après vingt années loin d'ici, nous revient pour un mois avec le label de la majorité), ou renvoyer siéger à l'Assemblée le député démissionnaire qui, bien que soutenu en 1970 par plusieurs Ministres venus spécialement de Paris, échoua dans son plébiscite, décida d'abandonner la vie politique et, se déjugeant, revient maintenant à la charge ?

— réélire le député sortant, dont les prises de position extravagantes et contradictoires feront un jour, je l'espère, l'objet d'un livre humoristique : « Acrobatie politique ou Tintin et les Lorrains ? » En 1970, il nous a dit qu'en 1973 on le jugerait sur ses actes — **C'est fait,** en ce qui concerne le plus grand nombre d'entre-nous — Rappelez-vous : la campagne fracassante à coup de dizaines de millions, la folle équipée de Bordeaux (à peine élu, déjà challenger du Premier Ministre !), le ramassage de la présidence d'un très vieux parti (mais, la première surprise passée, les adhérents quittent en masse le navire), le mariage de raison (dans un unique but électoral) avec un complice toujours très content de lui, abandonné lui aussi par ses pairs en 1969 (l'alliance de l'aveugle et du paralytique, en quelque sorte !) pour former le parti prétendu Réformateur. Comme si tous ceux qui ne gouvernent pas n'étaient pas des réformateurs en puissance, à partir du moment ou le gouvernement en place n'apporte pas aux Français les légitimes améliorations qu'ils attendent.

La réponse est « **NON** » — Il fallait une solution de rechange, **JE SUIS LE SEUL A VOUS L'OFFRIR.**

2 - QUI ETES-VOUS ?

Meusien d'origine, Nancéien depuis 45 ans en commençant par la préparation de SAINT-CYR au Lycée Henri-Poincaré.
Vie partagée ensuite entre une carrière d'officier (34 ans) et l'assurance sur la vie (10 ans aujourd'hui).

Lieutenant au 26e R.-I. - Le 2e Bureau de l'Etat-Major de l'armée en fin 1938 à la Section « Renseignements sur l'armée Allemande » (rédaction, entre autres activités, et jusqu'en fin 1942, de synthèses bi-hebdomadaires acheminées clandestinement sur Londres) - La « Couverture » du Service National des Stastistiques (aujourd'hui l'I.N.S.E.E.) après l'invasion de la zone libre.

En 1945, Capitaine Commandant le 1er Bataillon du 26e R.-I. pendant la campagne d'Allemagne, puis l'Etat-Major à Nancy, l'Indochine, le commandement du 118e Bataillon de Transmissions à Nancy, l'Algérie, l'Etat-Major Centre-Europe (3 ans à Fontainebleau), les fonctions d'adjoint au Général commandant le Groupe de Subdivisions de Nancy.

Enfin le commandement comme Colonel d'un Régiment de Transmissions à Paris.

En 1963, à 52 ans, j'abandonne volontairement l'armée, cinq ans avant la limite d'âge, pour un poste d'Inspecteur d'Assurances sur la Vie à Nancy, que j'occupe toujours.

*
* *

Au risque de paraître rétrograde à certains, je vous dis, car cela est vrai, que je n'ai jamais eu qu'un idéal : «**SERVIR** ».
Je suis disposé à me mettre aujourd'hui au Service des Electeurs pour **NANCY - LA 1re CIRCONSCRIPTION - LA LORRAINE**

Si, faute d'argent, je ne fais pas comme les autres une campagne à tout casser **PENDANT UN MOIS,** je vous promets de travailler **PENDANT CINQ ANS** à la réalisation de mon programme.

POUR UNE VIE MEILLEURE

Le Suppléant :
Pierre TARTE
Directeur administratif :

André BURLEREAUX
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre des T.O.E.
Médaille de la Résistance

Imp. S.I.T. Nancy

VU LES CANDIDATS :